

# QUELLE MISSION POUR LA CELLULE DE BIENTRAITANCE ?

*Depuis la fin de l'année 2021, le diocèse de Coutances et Avranches a constitué une cellule de bientraitance dont le travail s'inscrit pleinement dans les préconisations du rapport de la CIASE publié en octobre 2021. Quel est l'objectif de cette cellule ? Qui en fait partie ? Comment travaille-t-elle et quelles actions concrètes mène-t-elle ? Grâce à la collaboration de Marie-Emmanuelle Marchand et de Jérôme Fouquet, tous deux membres de la cellule de bientraitance, qui ont accepté de répondre à nos questions, nous vous proposons de découvrir la mission de cette cellule.*

**Ecclesia50 : Qu'est-ce que la cellule de bientraitance ? Est-ce le nouveau nom de la cellule d'écoute ?**

Marie-Emmanuelle Marchand : Non ! La cellule d'écoute et la cellule de bientraitance sont deux entités indépendantes et complémentaires. La cellule d'écoute permet d'accueillir de façon anonyme et confidentielle les paroles des personnes victimes d'abus commis dans une structure ecclésiale. La cellule de bientraitance a pour objectif la prévention par la formation. Cela passe notamment par l'élaboration d'une feuille de route, une charte, qui établisse précisément et de façon audible ce qu'est un comportement adapté et ajusté avec des mineurs et des personnes vulnérables.

**Ecclesia50 : Pourquoi cette notion de bientraitance quand il s'agit de lutter contre la pédocriminalité et les abus de toutes sortes ? N'est-ce pas une façon de mettre des jolis mots sur l'innommable pour en minimiser la gravité ?**

Jérôme Fouquet : Je comprends ce que vous voulez dire et j'entends

que certaines personnes le reçoivent comme tel. Aussi, cela me semble fondamental de bien expliquer les raisons de cette terminologie. Si dans l'histoire de la prise de conscience de la crise des abus, l'Église a opté pour parler de « bientraitance », ce n'est pas pour noyer le poisson, c'est pour déclencher une dynamique dans laquelle tout le monde est sensibilisé à cette question. Il y a bien sûr des personnes responsables des actes commis qu'il convient de juger, punir et accompagner, mais il doit également y avoir une prise de conscience collective de ces réalités pour que chacun, à son niveau, puisse agir. Tout le monde, à un moment ou un autre, est amené à être attentif et à se former pour éviter des relations malsaines, voire destructrices.

**Ecclesia50 : Si, à la suite de la publication du rapport de la CIASE, tous les diocèses sont amenés à s'équiper d'une cellule de bientraitance, pourquoi ne pas créer une charte commune à tous ?**

Jérôme Fouquet : Cette charte de bientraitance nationale existe. Elle a été votée par les évêques lors de



l'Assemblée plénière de novembre 2021, celle-là même qui suivait la publication du rapport.

Mais, force est de constater que ce document national est nécessaire, mais insuffisant. Il est indispensable que chaque diocèse puisse faire un travail d'appropriation du rapport de la CIASE et de la charte nationale de bientraitance qui aboutisse à une plaquette diocésaine qui soit le reflet des réflexions menées, des réalités de terrain, des spécificités locales, voire des traumatismes existants, tout en étant en adéquation avec les directives données à l'échelle de la CEF. Nous touchons là au cœur de la mission de la cellule diocésaine de bientraitance.

**Ecclesia50 : Concrètement, quelles sont les actions menées par la cellule de bientraitance ?**

Jérôme Fouquet : Une action déjà visible menée par la cellule de bientraitance est la formation. Le 30 mai dernier, nous avons dispensé une première formation aux animateurs et aux coordinateurs de doyennés qui sont en lien avec des collégiens et des lycéens sur le thème : « À l'école de la bienveillance, travailler la juste posture dans la relation avec les jeunes. » Un des enjeux de cette formation était de sortir de la dialectique des « prêtres pédophiles » et de comprendre que la bientraitance, ça nous concerne tous. Nul besoin d'être un pervers pour avoir un comportement inadapté. Tous, nous avons du chemin à faire pour progresser dans les relations humaines. Chacun a un rôle à jouer pour que les relations soient, non seulement ajustées, mais de qualité et que nous soyons tous dans le don.

**Ecclesia50 : Rencontrez-vous des obstacles dans la mise en œuvre de la mission qui vous est confiée ?**

Marie-Emmanuelle Marchand : Comme souvent lorsque l'on monte un projet important, certaines réticences se font jour. Ces réticences sont en général l'expression d'une souffrance dans un contexte de défiance, voire de suspicion, difficile à vivre pour certains prêtres ou certains laïcs. Il faut prendre en compte ces réticences et les accompagner au mieux de manière à ce que tous comprennent le bien-fondé de cette cellule et de ses actions.

**Ecclesia50 : Comment sont construites ces formations et**

**selon quel fil conducteur sont-elles dispensées ?**

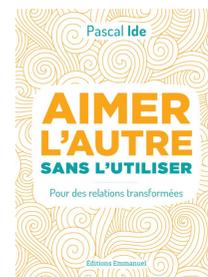
Jérôme Fouquet : Ce que nous cherchons à tout prix à éviter, c'est d'être dans une sorte de liste de postures à adapter. Apporter une telle réponse consisterait à rester à un niveau technique du « prêt à porter moral » qui, à lui seul, ne peut constituer l'assise de la bienveillance. Nous travaillons à partir de situations concrètes et les réponses apportées relèvent d'un discernement qui prend en compte le bien des personnes concernées et les circonstances de ces situations.

Cette approche suppose une interdisciplinarité. Nous croisons des disciplines différentes et complémentaires : la théologie, la philosophie, la psychologie. La finalité est de rejoindre l'unité de l'homme qui permet des relations vraies qui font grandir chaque personne. En disant cela, je pense à une phrase du père Emmanuel Kolani prononcée dans une interview de 2022 parue dans le journal paroissial d'Agon-Coutainville : « *La vérité sans la charité tue, la charité sans la vérité infantilise* »

Lors de la journée du 30 mai dernier, nous avons également insisté sur deux écueils principaux à la bienveillance dans la relation. D'une part, la morale d'obligation : la bonté de la morale est dans le bien qui est visé, pas dans la norme en elle-même. D'autre part, la position de sauvetage : la tentation est grande en tant qu'éducateur de croire que l'on a la solution aux problèmes des autres alors que le rôle d'un accompagnateur est d'aider la personne à trouver la ressource en elle-même pour gérer son problème.

*Pour aller plus loin !*

Pascal Ide,  
*Aimer l'autre sans l'utiliser, Pour des relations transformées,*  
Éditions de l'Emmanuel,  
novembre 2019



Dans nos relations, nous sommes face un double chemin : soit choisir d'utiliser l'autre ; soit choisir de le traiter comme une personne, c'est-à-dire de l'aimer. En s'appuyant sur la pensée de Jean-Paul II et de nombreux exemples, Pascal Ide nous donne les clés très concrètes d'une véritable conversion de nos relations avec nos amis, notre famille et Dieu Lui-même. Il donne des repères clairs pour avancer dans ce chemin de l'amour qui nous rend le plus rapidement saint, le plus profondément sain et le plus durablement heureux.

*Pascal Ide est prêtre, médecin, docteur en philosophie et en théologie. Connue pour l'équilibre de sa pensée qui puise aux sources médicales, psychologiques et spirituelles, il rend particulièrement accessible dans ce livre le résultat de ses travaux sur la recherche du vrai bonheur.*



## Les membres de l'équipe de bienveillance

En plus de l'évêque et du vicaire général, la cellule est composée de 4 laïcs :



**Catherine Mahieu**, basée à Avranches, a été directrice d'hôpital pendant 25 ans, puis a pris la responsabilité de la pastorale de la santé pour le diocèse de Coutances et Avranches. Ses différentes fonctions ont amené Catherine à travailler de façon approfondie sur la vulnérabilité et sur la mise en place d'un accueil ajusté des personnes adultes en situation de fragilité du fait de la maladie.



**Marie-Emmanuelle Marchand** a exercé plusieurs années en foyer de l'enfance en tant qu'éducatrice spécialisée avant d'être appelée à prendre des responsabilités diocésaines au service des jeunes. Par ailleurs, il se trouve qu'elle a été tirée au sort plusieurs fois pour être jury d'assise. Elle réside à Coutances.



**Jérôme Fouquet** a passé trente ans de sa vie dans le monde de la finance, puis il a fait une reconversion professionnelle. Diplômé en philosophie, en psychologie et en coaching, il a notamment travaillé sur la notion de juste posture dans la relation. Il est aujourd'hui formateur, enseignant et coach. Il partage son temps entre Paris, Rennes et Agon-Coutainville. À titre personnel, il a déposé un dossier à la CIASE pour une personne proche, cela l'a plongé au cœur de la problématique.



**Benoît Lacroix** est infirmier en milieu psychiatrique. À ce titre, il est également très bien formé sur la manière de prendre soin des personnes vulnérables. Il a été ordonné diacre permanent pour le diocèse de Coutances et Avranches début octobre. Il vit et exerce son métier et son ministère de diacre sur le territoire de Carentan.

« Lorsque j'ai reçu, de Mgr Le Boulc'h, cet appel à servir dans la cellule de bienveillance, j'étais en réunion avec des animateurs qui étaient profondément marqués par le rapport de la CIASE. J'ai donc accueilli cette demande avec une disposition toute particulière puisque je réalisais au même moment le besoin énorme qu'exprimaient les coordinateurs et les animateurs d'être accompagnés dans ce contexte très lourd de la question des abus. Lorsque ce projet a été initié il y a un peu plus de deux ans, le démarrage a été long car on a tâtonné avant de constituer une équipe avec des personnes pertinentes et stables. Nous sommes désormais dans une bonne dynamique pour avancer sur les questions de fond. »  
Marie-Emmanuelle Marchand

« J'ai accueilli cette demande très positivement car je pense qu'il y a beaucoup de choses à faire. Nous sommes des êtres de relation, mais on apprend très peu de façon intelligible sur ce qui fait une relation de qualité. Il y a un gros déficit d'éducation et de formation sur ce sujet, alors même que nous avons beaucoup de matière. L'Église a même, comme le disait d'ailleurs très justement Paul VI, une véritable expertise en humanité dans le regard qu'elle porte sur la personne humaine. » Jérôme Fouquet



## Ecclesia50 : Quels ont été les retours des participants à cette première formation ?

Marie-Emmanuelle Marchand : Nous avons mené une enquête de satisfaction à la fin de la journée. Les retours ont été positifs. L'initiative a été très bien accueillie et le déroulé de la journée a répondu aux attentes des participants. Plusieurs ont parlé de « prise de conscience », du caractère positif d'une « démarche collective », des « bienfaits de verbaliser ce qui se vit sur le terrain ». La plupart souhaite pouvoir suivre d'autres formations de ce type. Le besoin d'une approche spécifique sur le fonctionnement des adolescents et des jeunes a été exprimé.

## Ecclesia50 : Quelles suites ?

Marie-Emmanuelle Marchand : Deux nouvelles formations ! Mardi 28 Mai 2024 de 14h30 à 17h30 à Coutances, nous convions tous les responsables d'une équipe d'animation auprès de mineurs ou de personnes vulnérables, qu'ils soient prêtres ou laïcs, salariés ou bénévoles, à participer à une formation unique qui a pour objectif de rappeler les bases d'une relation vécue dans la bienveillance, mais également d'insister sur leur rôle en tant que responsable d'équipes de sensibiliser le plus grand nombre à la nécessité de se former. Samedi 16 Novembre 2024 de 9h30 à 16h00, nous organisons une formation dispensée dans trois lieux du diocèse (nord, centre, sud), pour toutes les personnes qui sont en responsabilité pastorale auprès des mineurs et des personnes vulnérables dans le diocèse quelle que soit la structure (paroisses, services, mouvements, etc).

*Propos recueillis par  
Bénédicte Palluat de Besset*

## Faire de l'Église une « maison sûre »

Depuis les années 2000, l'Église catholique a progressivement pris la mesure du fléau de la pédophilie. Plusieurs mesures ont été prises pour faire de l'Église une « maison sûre ». Les cellules de bienveillance en font partie. Pour rappel, voici les trois séries de mesures prises par les évêques de France :

### Rejoindre les personnes victimes

- Continuer à travailler régulièrement avec les personnes victimes.
- En plus des centres d'écoute diocésain déjà en place, créer un Service national d'écoute des personnes victimes ou des proches concernés.
- Proposer un secours financier, adapté aux besoins exprimés et attribué par une instance indépendante.
- Créer un lieu de mémoire pour former les générations futures à la vigilance.
- Consacrer chaque année le 3ème vendredi de Carême

à la mémoire de ces faits et à la prière pour les personnes victimes.

### Accroître la vigilance par la formation et l'accompagnement

- Former régulièrement à l'accueil et l'accompagnement des personnes victimes d'agression sexuelle dans l'Église.
- Améliorer la formation initiale et continue des prêtres et des responsables pastoraux.
- Mettre en place un service national dédié à la promotion de la vigilance et à la formation à la juste relation pastorale.

### Renforcer les procédures de justice canonique

- Mettre en place un tribunal pénal canonique au niveau national pour traiter avec efficacité les cas.
- Améliorer les moyens de suivre les prêtres coupables.

Source : CEF

